

Nécessité d'un examen de conscience avant la confession

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b020_f0505**

Source**Boite_020-15-chem | Grenade.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

Louis de Grenade
méthode de se confesser

1669
1675
traduit par Girard.

Recueil d'oraisons de saint
anant la confession 503

108

Anant la confession
Il faut prendre du temps pour examiner sa
vie. et se demander si la mémoire lui fidèle compte
de tous ses péchés. "

si on y manquait, la confession rend nulle "
à moins que la confession y supplée par la grâce. "

109

Ceux qui y manquent "ne les quittent et
sacrifices, sont obligés de se confesser de nouveau, après
avoir vu leurs péchés ; car tout ce qu'ils
font leur nuit la conscience, qu'on connaît tout
+ comptés, puis qu'il ne reste ni de l'un ni de l'autre,
mais il ne s'agit pas de la volonté qui dépend de la volonté.
On ne peut tomber et se reconvenir, il faut
s'examiner avec soin "

On peut suivre le conseil de 4, voir chez de
lois on a péché chose chose, "examiner les les

110

ceux qui ont accompli la pénitence



pas de verso